

REUNION DU 7 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept juin à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. DESLANDES Jean-Louis, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le : *Le 31 mai 2019*

Présents : Mme FOUCHER, M. FOULONNEAU, M. LETHIELLEUX, M. FREULON, Mme ALLARD, M. BOURGEAU, Mme PLANCHENAULT, Mme BRUNET, Mme PITON, M. STEPNIOWSKI, M. MEIGNAN, Mme LOUIS-FRANÇOIS.

Absents excusés : M. BARBOT Henri, M. BARBOT Pierrick

Secrétaire de séance : M. FREULON

Jeunes Juvardeillais impliqués dans un accident : Réflexions sur les actions à mener avec l'aide de structures, d'associations, de la sécurité routière, ...

COMMISSIONS

VIE ASSOCIATIVE

INTRA MUROS

Mme FOUCHER Juanita Maire Adjoint informe le Conseil qu'elle a bénéficié avec M. CHOISY agent communal d'une téléformation. Elle précise qu'il faut maintenant saisir les informations et que les présidents des associations seront formés en septembre à l'utilisation de l'application.

ENVIRONNEMENT

DOCUMENTAIRE SUR LES BASSES VALLÉES ANGEVINES

M. FOULONNEAU Dominique Maire Adjoint présente au Conseil le projet documentaire « Au cœur des Basses Vallées Angevines, entre Nature et Hommes ». La productrice Mme SAUDUBOIS, invite les collectivités des BVA à soutenir ce projet par une subvention.

Le dossier de présentation sera adressé à chacun des conseillers. Le sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

AVIS DU CONSEIL SUR L'ARRET DE PROJET DU P.L.U. DE CHEFFES

Pas d'observation émise par le Conseil sur l'arrêt de projet du P.L.U. de Cheffes

VIVRE ENSEMBLE

M. LETHILLEUX Jean-Michel Maire Adjoint informe le Conseil que les élèves de CM1 et CM2 ont adressé une carte postale de Dordogne pour remercier le Conseil Municipal de son soutien financier.

FETE DES PRIX le 30 juin – Organisation remise des prix

Le Conseil souhaite que la remise des prix se fasse comme l'an passé.

Les élus vont rencontrer le Président de l'APE.

BATIMENTS

POINT TRAVAUX MAIRIE

M. FREULON Arnaud Maire Adjoint expose au Conseil que la réception des travaux est fixée au 12 juin et que l'emménagement du secrétariat est prévu le 10 juillet prochain.

Le Conseil Municipal devrait se réunir le 5 juillet prochain, dans la nouvelle salle du Conseil.

C.C.A.S.

SOLIPASS

Madame PITON Marylaine Conseillère Municipale donne un compte rendu de l'assemblée générale qui a eu lieu le 16 mai dernier.

REMERCIEMENTS ADRIENNE

M. le Maire donne lecture de la carte de remerciements adressée par Mme ELUAUD.

C I A S NOTE DE CADRAGE / ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Mme ALLARD en charge des affaires sociales informe le Conseil que le CIAS souhaite à l'aide d'un questionnaire qui s'adresse à l'ensemble des habitants du territoire, recueillir les besoins des administrés afin d'adapter sa politique sociale.

RIVES GABARE

PRESENTATION PROJET MAINE ET LOIRE HABITAT ET PROJET GROUPE DE TRAVAIL

Le 21 mai 2019 Maine et Loire Habitat a présenté aux élus un projet de réhabilitation du bâtiment « Hébergement ». Ce projet prévoit la création de 11 logements.

M. le Maire donne un compte rendu des points qui ont été abordés :

- Gestion des places de stationnement liées à la création de ces nouveaux logements à raison de deux véhicules par appartement.
- Dans la continuité du schéma directeur réalisé récemment sur Juvardeil, ces créations confirment la nécessité de travaux de mise en adéquation de la capacité hydraulique de la station d'épuration.
- Incidence sur les zones AU du PLU de la création de ces logements, incidence non intégrée actuellement dans le PLU.
- Prise en compte de la réhabilitation du logement communal attenant à la mairie dans l'offre globale liée à la création de ces nouveaux logements Maine et Loire Habitat sur la commune.

Après en avoir débattu :

a) Le Conseil Municipal émet un avis de principe favorable à ce projet, mais avec trois points qui restent à étudier :

- Réserver l'emplacement de l'appartement T4-a de 93 m² à la commune de Juvardeil pour des locaux à utilisation communale,
- Conserver l'appartement T3-e de 83 m² pour de l'accueil touristique,
- Affecter l'appartement T2-d de 46 m² à du logement temporaire pour des apprentis, des stagiaires, des saisonniers,...

b) Le Conseil souhaite réfléchir en même temps au devenir du bâtiment « Restaurant » de Rives Gabare.

PERSONNEL

AGENT ESPACES VERTS SOUS CONTRAT PEC CAE

M. le Maire informe le conseil qu'un nouveau dispositif s'adresse aux personnes sans emploi.

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi. Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements.

M. le Maire propose de mettre en œuvre une période de mise en situation en milieu professionnel et d'accueillir M. GARNIEL Pablo une semaine avant la signature du contrat de travail.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention devant intervenir entre Pôle emploi, le bénéficiaire et la Commune.

DELIBERATIONS

LIGNE DE TRESORERIE 50 000 € ECHEANCE LE 21 JUIN 2019

Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2019,

Considérant que les crédits de trésorerie, consentis par des établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

Après avis favorable du Receveur Municipal

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents

Article 1 : de renouveler le crédit de trésorerie de 50 000 Euros.

Article 2 : d'autoriser le maire à négocier librement les conditions financières de la ligne de trésorerie avec les établissements bancaires.

Article 3 : d'autoriser le maire à signer la convention à intervenir.

SIÉML EVOLUTIONS DU PERIMETRE TERRITORIAL ET REFORMES STATUTAIRES

Vu la délibération du comité syndical du Siéml du 23 avril 2019 ;

Vu les projets de futurs statuts du Siéml ;

Sur proposition de M. FOULONNEAU, Maire adjoint;

Considérant l'opportunité pour la commune nouvelle d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire de devenir membre du Siéml pour l'intégralité de son territoire ;

Considérant l'opportunité d'autoriser le retrait de la commune nouvelle des Vallons-de-l'Erdre du Siéml pour rationaliser la carte intercommunale et permettre à cette commune d'adhérer au Sydela pour l'intégralité de son territoire ;

Considérant l'opportunité de réformer le Siéml sans attendre pour améliorer la rédaction de ses statuts et lui conférer une nouvelle compétence optionnelle ainsi qu'une habilitation à agir dans de nouveaux domaines selon le projet de statuts transmis à la commune ;

Considérant l'opportunité, d'une part, de mener une seconde réforme de la gouvernance du Siéml selon le projet de statuts transmis à la commune pour tenir compte des évolutions intercommunales intervenues ces dernières années mais, d'autre part, d'en différer les effets après les élections municipales de mars 2020, dans le souci de garantir le bon fonctionnement du Siéml et de ne pas en bouleverser immédiatement la gouvernance ;

Après en avoir délibéré,

- décide à l'unanimité des membres présents:

* d'approuver l'adhésion au Siéml de la commune nouvelle d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire pour l'intégralité de son territoire,

* d'approuver le retrait du Siéml la commune nouvelle des Vallons-de-l'Erdre,

* d'approuver la réforme statutaire du Siéml à effet immédiat,

* d'approuver la réforme statutaire du Siéml à effet différé au 30 mars 2020 ;

- autorise Monsieur le Maire à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

MISE EN ACCES AUTORISATIONS D'URBANISME DANS LE LOGICIEL SIG DE LA CCVHA

Vu la délibération de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou du 11 avril 2019 relative à la mise en accès des autorisations d'urbanisme du service instructeur des droits des sols dans le logiciel SIG GéoConsult;

Considérant que le SIG donne accès aux données à caractère géographique des communes membres de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, notamment les données cadastrales, d'urbanisme et autres données contextuelles ;

Considérant que le SIG s'enrichit continuellement de nouvelles données pour répondre aux besoins exprimés par les services communaux et intercommunaux;

Considérant que les données du Service Instructeur des Droits des Sols du PETR Segréen peuvent être affichées dans le SIG sous la forme de points catégorisés par type d'autorisation d'urbanisme, et que les informations relatives aux dossiers peuvent être visionnées dans une fenêtre « pop-up » en cliquant sur les points ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:

- approuve la mise en accès des données du Service Instructeur du Droits des Sols (PETR Segréen) dans le SIG GéoConsult ;
- autorise le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE CCVHA

Vu la délibération de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou du 11 avril 2019 relative à l'élaboration d'un contrat Enfance Jeunesse unique ;

Considérant la proposition de la commission Enfance Jeunesse du 11 septembre 2018, de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, d'élaborer un seul contrat enfance jeunesse au lieu des trois CEJ précédemment en vigueur.

Considérant que la convention signée avec les partenaires de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole portant sur le Contrat Enfance Jeunesse de 2015 à 2018, est arrivée à son terme.

M. Le Maire propose de valider l'élaboration d'un Contrat Enfance Jeunesse unique pour la période de 2019 à 2022.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide :

- de valider l'élaboration du Contrat Enfance Jeunesse unique 2019-2022
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer le futur Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022 et tous les avenants, conventions et actions nouvelles qui en découlent avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole de Maine et Loire
- d'autoriser le maire à réaliser toutes les formalités et signer les documents nécessaires à la bonne mise en œuvre du contrat

INVITATIONS

- **VISITE MATTHIEU ORPHELIN** le 28 juin

9h à 10h30 Les Sujets qui seront abordés :

- l'approvisionnement en aliments issus de l'agriculture bio en cantine
- les mobilités douces avec nos communes riveraines
- le devenir des BVA et du tourisme vert en lien avec Rives-Gabare
- et ...

10h30 à 12h rencontre avec les associations de Juvardeil (Informer les associations)

- SMIA Santé au Travail AG le 11 juin à 16h30 LES PONTS-DE-CE
- SCIC BOIS ENERGIE Prochain Comité consultatif le 12 juin de 14 à 16h30 à ANGERS
- UDCCAS 49 AG le 18 juin de 17h30 à 20 LES PONTS-DE-CE
- FREDON –FDGDON AG le 26 juin à 9h à SAINT GEORGES SUR LOIRE

CCVHA

REUNION D'INFORMATION SUR L'INTEGRATION AU SCHEMA DE MUTUALISATION

Le Conseil souhaite participer aux réunions d'informations

PROJET DE TERRITOIRE RSO

M. Le Maire donne un compte rendu du séminaire du 25 mai

15^{ème} EDITION DU PALIO LE 30 MAI

Mme BRUNET Françoise Conseillère Municipale était présente

INAUGURATION SALLE DE SPORT INTERCOMMUNALE PAULETTE FOUILLET 22 JUIN à 11 h

PARTICIPATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AUX COMMISSIONS

Les Conseillers Municipaux donnent un compte rendu des réunions auxquelles ils ont participé.

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint donne un compte rendu du Conseil Communautaire

COMPTE RENDU DU BUREAU DES MAIRES

M. Le Maire donne un compte rendu du Bureau des Maires

QUESTIONS DIVERSES

Vente du parquet, fixer le prix du m²

Le Conseil Municipal décide de vendre 7 € le m² de parquet. La Commune conservera 150 m².

Gradins vendus aux enchères, la commune fait une offre

Le Conseil Municipal souhaite avoir des informations complémentaires sur les gradins avant de faire une offre. Le sujet est reporté à la réunion du 5 juillet.

Pulvérisation de pesticides

M. le Maire informe le Conseil que Mme et M. MAOUNY demandent à la Municipalité de prendre un arrêté pour interdire l'épandage de pesticides à proximité des habitations.

Le Conseil préfère rappeler dans la prochaine lettre les conditions d'utilisation réglementaire des produits phytosanitaires.

Miroirs de rue en agglomération ?

M. FOULONNEAU Dominique Maire Adjoint informe le Conseil qu'un administré a demandé l'installation d'un miroir dans la Grande Rue à hauteur du n° 6.

Le Conseil charge la commission voirie d'étudier le dossier.

Rangement du Bâtiment modulaire le 2 Juillet à 18 h